



Syndicat C.G.T Clermont Métropole

Clermont-Ferrand, le 24 juillet 2025

Objet : Préavis de Grève Syndicat CGT Clermont Métropole

Monsieur le Président,

Le Syndicat CGT Clermont Métropole appelle à un mouvement de grève et de manifestations de tous les agent·es et agents de Clermont Auvergne Métropole pour les revendications suivantes :

- Pratiques managériales brutales et incontrôlées (DEPP, DCE, Culture, Déchetterie, ...)
- Un accompagnement et de réels moyens managériaux pour en finir avec la vulnérabilité, la malléabilité et la mise sous pression des encadrant·e·s faisant fonction
- Équité de traitement pour le travail dominical dans l'ensemble des services concernés, dès le 1^{er} août 2025
- Récupération des jours de repos qui coïncident avec les jours fériés
- Mise en place des jours de sujétion
 - + 3 Jours pour les activités exercées à temps plein dans les QVP
 - + 2 Jours pour les activités exercées de façon ponctuelle et régulière dans les QVP
 - + 1 Jour pour les agents qui seront amenés à effectuer des remplacements temporaires d'un agent intervenant à temps plein dans ces quartiers dès lors que le remplacement est égal ou supérieur à une semaine entière de remplacement.
- Équité des salaires privé/public et équivalence des primes dans les services mixte à contrats privés et publics comme la régie de l'eau par exemple, création d'un Comité Social Économique (CSE) pour les agent·e·s de droit privé tel que l'indique la loi.
- Valorisation des agents du privé de la Direction du Cycle de l'eau (DCE), Préservation du statut d'égoutier, passage en catégorie hyper-active
- Revalorisation du RIFSEEP, la part fixe Indemnité de Fonction Sujétion et Expertise (IFSE) pour toutes les catégories
- Que le régime indemnitaire correspondant au poste soit attribué aux agent·es et agents qui font des fonctions dépassant leur grade et catégorie
- Mise en place du régime indemnitaire pour tou·te·s les contractuel·le·s sur postes permanent et non permanent et ce dès le premier jour d'arrivée dans la collectivité
- Mise en place de conventions avec les restaurants administratifs (cité administrative, SNCF, etc...) pour les repas de formation professionnelle et pour les formations métropolitaines
- Pour une clause de revoyure de la situation des 7 agents du site des gravanches 6 mois après leurs entrées dans leurs nouvelles fonctions
- Une révision à la hausse des 30€ de participation de la collectivité (pour les deux volets Prévoyance/ Maintien de Salaire et Santé/ Mutuelle)
- Indexation régulière de la participation de la collectivité à hauteur (à minima égale ou supérieure) de l'augmentation des taux imposés sur la période par le prestataire retenu dans le cadre du futur accord le cas échéant.

64-66 Ave de l'Union Soviétique 63000 Clermont-Ferrand

Tel : 04.73.98.36.94 ou 06.64.00.82.77 ou 07.67.71.48.84 Courriel : cgtclerco@gmail.com



Syndicat C.G.T Clermont Métropole

- La prise en charge de la perte de rémunération de 10 % induite par la loi de finances de 2025 lors d'un congé maladie.

Afin de permettre à l'ensemble des agents de la collectivité de faire entendre leur voix.

Afin de combattre les injustices et les inégalités.

En soutien aux agents de la collectivité concernant les conditions de travail, le manque d'effectifs humains et matériels dans tous les services.

Afin de couvrir toutes les actions qui pourraient être décidées au niveau local, départemental et national, notre syndicat dépose un préavis de grève reconductible par période de 24 heures et ce, le 1^{er} août 2025, le 2 août 2025, le 3 août 2025, le 4 août 2025, le 5 août 2025, le 6 août 2025, le 7 août 2025, le 8 août 2025, le 9 août 2025, le 10 août 2025, le 11 août 2025, le 12 août 2025, le 13 août 2025, le 14 août 2025, le 15 août 2025, le 16 août 2025, le 17 août 2025, le 18 août 2025, le 19 août 2025, le 20 août 2025, le 21 août 2025, le 22 août 2025, le 23 août 2025, le 24 août 2025, le 25 août 2025, le 26 août 2025, le 27 août 2025, le 28 août 2025, le 29 août 2025, le 30 août 2025, le 31 août 2025, dès 00h.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour le bureau du syndicat CGT Clermont Métropole

Ludovic Hennebique

Syndicat CGT Clermont Métropole

64-66, Avenue de l'Union Soviétique
63000 CLERMONT-FERRAND

Contact Syndicat : 06 75 97 96 20

Contact CHSCT : 07 67 71 48 80

Email: cgtclerco@gmail.com

syndicat-cgt@clermontmetropole.eu

64-66 Ave de l'Union Soviétique 63000 Clermont-Ferrand

Tel : 04.73.98.36.94 ou 06.64.00.82.77 ou 07.67.71.48.84 Courriel : cgtclerco@gmail.com